



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 95163

Texte de la question

Le coût d'une campagne hivernale d'hébergement d'urgence au bénéfice des personnes sans domicile fixe ou en situation de grande précarité pourrait être minoré. En effet, il est étonnant de constater qu'en ces temps de restriction budgétaire le Gouvernement n'a toujours pas eu la clairvoyance de demander à ses services déconcentrés de négocier au plus bas le coût des nuitées prévues dans le cadre de ce dispositif. Le Gouvernement ampute allègrement les crédits affectés à l'urgence sociale, mais ne s'attache pas non plus à faire diminuer les coûts en faisant jouer la concurrence dans ce domaine... cela au plus grand bonheur des groupes hôteliers qui, outre le fait d'avoir des taux de remplissage de leurs établissements particulièrement excellents grâce à ce dispositif lors de la période creuse hivernale, se font de très confortables bénéfices sur le dos du contribuable. Il serait donc plus que temps que le Gouvernement veille à l'optimisation des sommes allouées au dispositif d'hébergement d'urgence en période hivernale en faisant largement jouer la concurrence. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande désormais à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement de lui indiquer ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95163

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5316